

XLV

N° 5.

Tourane, 10 mars 1822.

*A Son Excellence le Ministre des Affaires étrangères,
à Paris¹.*

MONSEIGNEUR,

En confirmant à Votre Excellence les lettres que j'ai eu l'honneur de lui adresser en novembre dernier, par le navire le *Larose*, de Bordeaux, j'ai aujourd'hui celui de vous informer que le 28 février, la frégate de S. M., la *Cléopâtre*, commandée par M. Courson de la Ville Hélio, est venue mouiller dans cette baie. Ce commandant m'en ayant donné avis le jour même, ainsi que du désir particulier qu'il avait de saluer l'empereur, en qualité de capitaine des vaisseaux du roi de France, j'en ai fait sur-le-champ la demande à l'empereur dont je n'ai obtenu qu'une réponse peu favorable. Il paraît que, malgré les soins que j'ai apportés à convaincre ce souverain des intentions pacifiques du gouvernement français, et quoiqu'il ait paru deux fois particulièrement flatté de ce que les navires du commerce vinssent visiter ses ports, une sombre méfiance l'agite encore, et lui laisse probablement des doutes sur le but des relâches d'un navire du roi. Cette méfiance est d'autant plus nuisible en ce moment au progrès et à l'extension des relations réciproques, qu'il n'est, je crois, aucun moyen de la dissiper promptement.

Les avantages qui devraient résulter des faveurs à obtenir par les voies d'insinuation et de ménagements, sont peut-être trop considérables, pour qu'on

1. Rép. le 7 décembre 1822. — L. s.